

*Article 31 du Règlement*

Je demande au premier ministre de la province et à son gouvernement de réétudier la question et d'accorder un répit bien mérité aux Canadiens de la classe ouvrière et de la classe moyenne de ma circonscription et des nombreuses autres collectivités dans la région de Toronto. Ils ont payé trop d'impôts pendant des années et voilà à présent que le Nouveau Parti démocratique les oblige à continuer de payer ces montants illégitimes.

\* \* \*

**L'ÉCONOMIE TORONTOISE**

**L'hon. Alan Redway (Don Valley—Est):** Monsieur le Président, le niveau d'emploi dans la région de Toronto se situe aujourd'hui à un peu plus de 90 p. 100 de ce qu'il était avant la récession. Dans le reste du Canada, il est remonté à 99 p. 100.

La région de Toronto représente un sixième de la population du Canada et environ un cinquième de son économie. Il est donc important que l'économie reprenne à Toronto si l'on veut que le Canada connaisse de nouveau la prospérité.

Le ralentissement économique a cependant eu ses avantages. Étant donné la chute des prix des immeubles commerciaux et industriels, cette région est maintenant beaucoup plus compétitive sur le plan mondial qu'elle ne l'était à la fin des années 1980. L'agglomération urbaine de Toronto veut tirer parti de cette situation pour construire un nouveau centre de commerce international, comme celui qui a été construit à Taïpei et qui a permis de stimuler l'économie de Taïwan. Un nouveau centre de commerce à Toronto pourrait avoir le même effet sur l'économie canadienne.

Espérons que le gouvernement sera prêt à venir en aide à Toronto et par là au Canada.

\* \* \*

**LES DROITS DE LA PERSONNE**

**M. Howard McCurdy (Windsor—Sainte-Claire):** Monsieur le Président, ce qui est juste est juste, et certaines questions ne devraient jamais être partisans.

Tout comme on a dénoncé les propos de Jean Pelletier, dont le jugement sur la politique et la race était erroné, il faut condamner le point de vue de ceux qui l'ont explicitement appuyé, comme le soi-disant pontife néo-démocrate au réseau CTV.

Il faudrait également condamner le secrétaire parlementaire. Rappelez-vous que le député d'Athabasca et ses collègues conservateurs membres du Comité de l'em-

ploi et de l'immigration ont non seulement empêché, d'une façon inhabituelle, la divulgation d'un témoignage relatif à la discrimination à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, mais ont aussi traité les témoins de la manière inconvenante dont se plaignent trop souvent les réfugiés.

Ils ont tous tort. Ils ont tous terni l'image du Canada que j'aime, et j'espère. . .

**M. le Président:** Je n'enlève rien à la question soulevée par le député, mais même s'il n'a mentionné aucun nom, je ne doute pas qu'il soit très facile d'identifier les intéressés. Le procès d'intention qu'il a fait dans sa déclaration était très évident.

J'ai écouté attentivement, mais je demanderais aux députés de bien se garder, dans leurs déclarations, d'enfreindre la disposition du Règlement voulant que les déclarations des députés ne contiennent pas d'attaques personnelles.

\* \* \*

**LES LOBBYISTES**

**M. Scott Thorkelson (Edmonton—Strathcona):** Monsieur le Président, mardi, le Earncliffe Strategy Group a comparu devant le Comité permanent de la consommation et des affaires commerciales.

Le représentant de cet organisme a mis en doute l'objectivité d'un journaliste. Il a allégué que Mark Kennedy, journaliste au *Ottawa Citizen*, avait contacté Gordon Ashworth, le directeur de campagne du Parti libéral, au sujet de certains articles que M. Kennedy avait écrits récemment sur les relations entre les groupes de lobbyistes et le gouvernement.

Sur un ton plein de sous-entendus, M. Kennedy a demandé à M. Ashworth si Michael Robinson, membre du Earncliffe Group et lié également au Parti libéral, avait été contrarié par les articles qui avaient paru dans *The Ottawa Citizen*.

Lorsque M. Ashworth a répondu qu'en effet Michael Robinson n'était pas très heureux de ce reportage, le journaliste du *Ottawa Citizen* a répliqué que M. Robinson ne devrait pas s'en trouver contrarié car, et je cite: «Ces articles n'avaient pas pour objet de s'attaquer au Parti libéral mais plutôt d'embarrasser le gouvernement conservateur.»

Il n'est pas étonnant que les Canadiens soient déçus de la classe politique quand les journalistes écrivent ou fabriquent des articles dans l'intention explicite d'embarrasser le gouvernement.